

Retraite, travail, aides sociales, santé, Grand âge...
COMPAREZ LES PROGRAMMES DES CANDIDATS

MACRON



PÉCRESSE



HIDALGO



LE PEN



ZEMMOUR



JADOT



MÉLENCHON

RETRAITE

Age légal de départ	65 ans à l'horizon 2032	65 ans d'ici 2030	62 ans	60 ans pour ceux qui ont accumulé 40 annuités	64 ans à l'horizon 2030	62 ans	60 ans pour une carrière complète
Pension minimale	1 100 €/mois pour une carrière complète	Pension au moins égale au SMIC pour une carrière complète	Pension retraite 1 200 €/mois Minimum vieillesse 1 100 €/mois	1 000 €/mois		1 063 €/mois	Pension retraite 1 400 €/mois Minimum vieillesse 1 063 €/mois
Autres mesures phares	Suppression des régimes spéciaux pour les nouveaux entrants	Réversion : passage de 54 % à 75 % de la part de la pension du conjoint décédé	Rétablir les 4 critères de pénibilité supprimés	Exonérer totalement de CSG et CRDS les pensions inférieures à 1 300 €/mois	Réversion : passage de 54 % à 75 % de la part de la pension du conjoint décédé	Soutenir les transferts de trimestres validés entre conjoints	Interdire les parachutes dorés et les retraites chapeau

VIE DE L'ENTREPRISE - TRAVAIL

SMIC		Augmenter le salaire net de 10 % en 5 ans pour ceux qui gagnent moins de 2 800 € nets/mois	Augmenter le SMIC de 15 %	Permettre aux entreprises une hausse des salaires de 10 % (jusqu'à 3 smic) exonérée de cotisations patronales	Augmenter le salaire net des travailleurs modestes, jusqu'à plus de 100 € par mois pour un travailleur au SMIC, grâce à la baisse des impôts sociaux	Augmenter le SMIC à 1500 euros net par mois d'ici 2027	Porter immédiatement le SMIC à 1400€ net
Chômage	Moduler la générosité du système d'assurance chômage en fonction du taux de chômage Transformer Pôle emploi en « France Travail »	Indemnités chômage réduites de 30 % en cas de refus d'une formation dans un secteur en tension	Abroger la réforme de l'assurance chômage Améliorer l'indemnisation chômage des démissionnaires, travailleurs			Abroger la réforme de l'assurance chômage	Indemniser les chômeurs en fonction de leurs derniers salaires dès le 1er jour de la fin de contrat Régime d'assurance chômage spécifique pour les intermittents de l'emploi et les intérimaires
Heures supplémentaires, primes, avantages salariaux	Tripler la prime « Macron » Les entreprises versant des dividendes devront obligatoirement avoir un dispositif de partage des profits	Défisicaliser les heures supplémentaires Développer l'intéressement et la participation pour en faire un dividende salarié	Permettre à tous les salariés des PME de bénéficier des avantages existant dans les grandes entreprises	Créer une prime « zéro charges » au mérite, versée par l'employeur, exonérée de cotisations et représentant jusqu'à 3 mois de salaire net	Exonérer totalement d'impôts et de charges sociales les heures supplémentaires	Créer un contrat de sécurisation des transitions professionnelles	

AIDES SOCIALES

RSA/Revenu universel	Droit au RSA conditionné à une obligation de 15 à 20h d'activité par semaine en vue d'une insertion professionnelle	15 heures d'activité par semaine obligatoires pour tout bénéficiaire du RSA	« Minimum jeunesse » de 575 €/mois Dotation en capital de 5 000 € à chaque jeune à ses 18 ans		Supprimer le RSA pour les étrangers extra-européens	Revenu citoyen de 918 €/mois	Garantie d'autonomie de 1063 €/mois
Prestations sociales	Verser automatiquement les prestations sociales sur le compte en banque des bénéficiaires, pour lutter contre le non-recours et la fraude	Rétablir les allocations familiales pour tous, sans condition de ressources	Attribuer l'allocation de rentrée scolaire dès l'entrée à l'école maternelle, contre 6 ans aujourd'hui	Réserver les allocations familiales aux familles dont au moins un des deux parents est français	Suppression des allocations familiales pour les étrangers extra-européens	Verser les allocations familiales à compter du 1er enfant (70 €/mois et par enfant)	Automatiser l'accès aux prestations sociales afin de lutter contre le non recours
Autres mesures phares	Permettre à tous les couples vivant ensemble de réduire leurs impôts comme s'ils étaient mariés ou pacsés	Augmenter le plafond du crédit d'impôt pour les emplois à domicile (de 6 000 € à 10 000 €/an et 1 500 € par enfant)	Instaurer une allocation logement complémentaire sous conditions de ressources	Verser un complément de salaire de 200 à 300 € aux jeunes travaillant durant leurs études et validant leurs examens	Instituer une bourse de 10 000 € pour toute naissance dans une commune rurale	Instaurer un congé de parentalité de 16 semaines pour chaque parent, non transférable et rémunéré à 100 %	Assurer la gratuité des protections périodiques

SANTÉ ET PRÉVOYANCE

Lutte contre les déserts médicaux	Développer la téléconsultation Réguler l'installation des médecins sur le territoire	4ème année de formation pour les internes en médecine générale passée dans les territoires sous-dotés	Former jusqu'à 15 000 médecins/an Créer une année de professionnalisation comme médecin-assistant dans les déserts médicaux	Incitations financières en faveur des soignants	Recruter 1 000 médecins salariés par l'État pour soigner dans les déserts médicaux	Conventionnement sélectif pour limiter les nouvelles installations dans les zones déjà bien pourvues en médecins	Instaurer un service public de santé permettant d'avoir des médecins salariés qui vont là où il y a des besoins
ALD (Affection longue durée)/ Maladie professionnelle	Accompagnement personnalisé et connecté pour les patients ayant une maladie chronique	Reconnaître l'endométriose comme ALD	Plan de prévention et de prise en charge des maladies chroniques Reconnaître le burn out comme maladie professionnelle			Reconnaître l'obésité comme ALD Reconnaître la dépression et le burn out comme maladies professionnelles	Reconnaître le burn out comme maladie professionnelle
Autres mesures phares	Instaurer un bilan de santé complet et gratuit aux âges clés (25, 45, 60 ans)	Élargir la contribution santé solidaire (CSS) pour réduire le coût de la mutuelle des retraités	Maîtriser les dépenses de santé en se fondant sur des Objectifs nationaux de santé publique	Développer la télémédecine	Supprimer les soins gratuits pour les étrangers clandestins (Aide médicale d'Etat - AME)	Maintenir le remboursement Sécu de la psychologie de ville pour les étudiants	Mettre en place le régime de « Grande Sécu »

GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

EHPAD	Recruter 50 000 infirmiers et aides-soignants supplémentaires d'ici 2027	Augmenter le nombre de personnels auprès des résidents en EHPAD	Revaloriser l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)	Accroître fortement le nombre de personnels auprès des résidents en EHPAD	400 000 nouvelles places en EHPAD Multiplier les contrôles des EHPAD	Revaloriser le volet « aide humaine » de la PCH afin de favoriser le maintien à domicile Revaloriser l'APA	Créer 10 000 places/an pendant 5 ans
Aidants	Instaurer 2h/semaine de convivialité pour inciter à plus de présence des aides à domicile auprès des aînés	Créer un vrai statut pour les aidants familiaux	Étendre la durée congé de proche aidant Revaloriser le montant de l'allocation journalière du proche aidants (AJPA)	Revaloriser et augmenter la durée de versement des aides aux aidants Congé du proche aidant porté à 12 mois	Faire bénéficier aux aidants familiaux de congés payés et leur octroyer un droit au répit	Développer les droits à la formation, au répit et à la retraite des proches aidants Créer des maisons des aidants	Construire un service public de la dépendance Revaloriser les métiers et revenus de l'ensemble des professionnels du Grand âge
AAH (Allocation adulte handicapé)		Déconjugaliser l'AAH	Individualiser l'AAH	Déconjugaliser et revaloriser l'AAH	Déconjugaliser l'AAH	Individualiser l'AAH sans règle d'abattement	Déconjugaliser et revaloriser l'AAH à 1 400 €/mois